

UN ASPECT DE LA FONCTION COMMERCIALE DE BREST EN BRETAGNE

Par R. QUENTEL

On a déjà vu par l'étude du trafic du Port de Commerce que Brest dispensait de nombreux produits comme la houille, les vins d'Afrique du Nord, les engrais, les pétroles... a toute une aire territoriale comprenant la presque totalité du Finistère, une grande partie des Côtes-du-Nord et la bordure Nord et Nord-Ouest du Morbihan. (Voir « *Penn-ar-Bed* » n° 8 et 9).

Cette distribution qui porte sur de gros tonnages et qui peut croître encore, fait participer Brest à la vie économique régionale tout en assurant au Port qui importe, aux industries brestoises qui transforment, aux transports locaux qui expédient une activité appréciable.

Mais la Ville joue encore et accentue son rôle d'entrepôt régional et de centre distributeur par ses maisons de commerce en gros et surtout ses Sociétés d'Alimentation à succursales multiples.



Le Commerce de gros.

Depuis le XVIII^e siècle, les négociants en vins tiennent une place importante dans le Commerce de gros de la Ville : leur activité les mettait autrefois au premier rang de la bourgeoisie brestoise (M. Bernard le signale, après Bourde de la Rogerie, dans son étude sur « *la Municipalité de Brest de 1750 à 1790* ». Editions Champion, Paris 1915. Il précise en particulier que ces marchands étaient alors les plus fortement capités de la région) ; actuellement ils sont au nombre de 20 à 25 dans l'agglomération brestoise et reçoivent la plus grande partie de leur approvisionnement d'Afrique du Nord par le Port. Ces négociants brestoises n'occupent pas toutefois une place prioritaire pour la distribution des vins aux détaillants de la région ; en effet, le département du Finistère compte exactement 232 marchands de vins en gros ! Dans le seul arrondissement de Brest, on en recense 38 qui concurrencent l'activité des négociants de la Ville... Aussi le rayon d'action de presque tous les marchands brestois est-il limité à l'agglomération et aux communes directement voisines ; d'autre part, la liberté du commerce fait que des maisons de Gouesnou, Landerneau ou Plougastel livrent parfois elles-mêmes aux détaillants de Brest.

La même observation s'impose à propos du rayonnement des Epiceries en gros de l'agglomération. Les maisons brestoises, au nombre d'une dizaine, desservent surtout la Ville et par ailleurs une clientèle de détaillants répartis dans un secteur qui va de St-Pol de Léon au Nord à Landivisiau et jusqu'au Faou et Morgat au Sud, avec en plus les îles de l'Ouest. Au delà, les maisons quimpéroises et morlaisiennes assurent le même service dans leur zone propre. Mais dans ce cas aussi, le secteur où peuvent travailler les commerçants brestois est en plus exploité par plus de 10 autres épiciers en gros, concurrents qui limitent sensiblement les affaires réalisées par Brest.

Les grossistes en fruits et légumes de la Ville sont peut-être mieux partagés, car leurs tournées les conduisent chez presque tous les détaillants du secteur limité par Lesneven, Landivisiau et Châteaulin au Sud.

Leurs installations sont vastes et bien équipées, la voie ferrée directe les approvisionne convenablement en fruits et primeurs du Midi et maintenant le Port lui-même importe de grosses quantités d'agrumes d'Algérie et de Casablanca. Sans qu'elle puisse espérer de grands développements l'activité des quelque 10 grossistes brestois apparaît stable.

On peut encore mentionner les importantes maisons de quincaillerie, droguerie, matériel sanitaire et appareillage électrique installées à Brest, qui approvisionnent un certain nombre de détaillants du département sans rencontrer de concurrence sérieuse, sinon celle des entreprises similaires de Landivisiau, Quimper et Morlaix.

Dans l'ensemble, le Commerce de gros par Maisons individuelles ne semble pas déployer une activité qui soit proportionnelle à l'importance de l'agglomération brestoïse. Il est encore vrai que la situation excentrique de Brest lui est défavorable, car la distance grève rapidement le budget de petites entreprises ; d'autre part, la vitalité du négoce local dans tous les cantons du Finistère Nord-Ouest ne semble pas pour l'instant très amoindrie par le voisinage de la grande Ville. Mais l'essoufflement apparent du Commerce de gros brestoïse pourrait peut-être mieux s'expliquer par la présence des grandes Sociétés à succursales multiples qui associent dans les meilleures conditions de rentabilité les Commerces de gros et de détail par leurs importants entrepôts et leurs nombreux points de vente.

**

Les Grandes Sociétés à Succursales Multiples.

Ces importantes Maisons d'approvisionnement et d'alimentation sont à Brest au nombre de 5 : 3 Sociétés capitalistes (« *L'Economie bretonne* », « *L'Union des Docks* », l'entrepôt brestoïse des « *Docks de l'Ouest* » de Nantes) et 2 Sociétés Coopératives (« *L'Union des Coopérateurs du Finistère* » et « *L'Alliance des Travailleurs* »).

Elles sont toutes de création récente puisqu'elles sont nées au début de ce siècle. Mais elles ont rapidement ouvert un grand nombre de magasins de vente régulièrement approvisionnés à partir des entrepôts établis à Brest. Et ce nombre s'accroît lentement d'année en année : en 1944, les entrepôts étaient pour la plupart sinistrés par faits de guerre ainsi que de nombreuses succursales tant à Brest que dans les communes voisines : leur reconstruction est maintenant achevée, si bien que les Sociétés ont repris leur progression en Basse-Bretagne, face aux grandes maisons concurrentes centrées sur Rennes, Nantes ou Lorient principalement. (Voir le Tableau I.)

Ensemble, les 5 Maisons brestoïses approvisionnent donc directement 540 succursales sur les 1.000 magasins du même type que comptent environ les trois départements de Basse-Bretagne. C'est dire l'importance de la place de Brest en ce domaine...

Comment se répartissent ces points de vente ? L'agglomération brestoïse, forte de 110.000 habitants, en groupe environ le quart ; les 400 autres magasins se dispersent en Basse-Bretagne en trois zones principales : dans tous les bourgs et petites villes importantes d'abord ; dans la zone côtière ensuite, au Nord jusqu'à Saint-Brieuc, au Sud jusqu'à Vannes (la population y est en effet dense et s'accroît encore en été avec l'afflux des touristes) ; enfin dans un troisième secteur qui traverse la Bretagne centrale de la presqu'île de Crozon à Loudéac par Châteaulin, Carhaix, Rostrenen.

C'est évidemment dans le Finistère que les Sociétés brestoïses occupent une place prépondérante puisqu'elles y entretiennent environ 440 points de vente contre 69 appartenant aux entreprises non brestoïses du même type (42, dans le Léon, dépendant d'une Maison de Plabennec, 21 au Sud-Est, filiales d'une Coopérative de Lorient, et 6 dans le Finistère central dépendant d'une Société rennaise). Par contre dans les Côtes-du-Nord, la concurrence est bien plus âpre et donne une légère avance aux établissements rattachés à Rennes ; si bien que chaque bourg important compte des succursales concurrentes. Quant au Morbihan, les entreprises



La Société « l'Economie bretonne » modernise méthodiquement ses installations :
ci-dessus un « libre Service » dans un des magasins de vente de la Société.

Tableau I

SOCIÉTÉS A SUCCURSALES MULTIPLES	Finistère	Côtes-du-Nord	Morbihan	Total
<i>Sociétés fixées à Brest</i>				
— Sociétés capitalistes .	350	82	18	450
— Sociétés coopératives .	88			88
— Total	438	82	18	538
<i>Autres Sociétés bretonnes</i>				
— Soc. capitalistes (1) .	6	110	150 ?	266 ? (3)
— Soc. coopératives (2) .	63	5	88	156
— Total	69	115	238	422
Nombre total de Magasins	507	197	256	960 (3)

(1) « L'Economique » de Rennes ; « les Docks de l'Ouest » de Nantes.

(2) « La Léonarde » de Plabennec, Finistère ; « l'Union Coopérative briochine » de St-Brieuc ; « l'Union Coopérative lorientaise » de Lorient ; « l'Economie Ouvrière Hennebontaise », Lochrist-Inzinzac ; « la Persévérante » de Locmiquélic.

(3) Résultats seulement approximatifs, les chiffres concernant certaines Sociétés capitalistes n'étant pas connus avec exactitude.

de Lorient, Rennes et Nantes y occupent la place essentielle face à la vingtaine de magasins qu'approvisionne Brest.

Une fois de plus il est possible de constater qu'une sorte d'équilibre s'est établi en Bretagne entre les grands Centres, par la force des choses. On doit en effet retenir le fait qu'au delà d'une distance de 100 kms, l'exploitation de succursales approvisionnées par un dépôt central est difficilement rentable. Aussi, l'étendue des zones d'influence des différentes Sociétés est-elle pour une large part commandée par la configuration même de la péninsule bretonne qui s'allonge sur 200 kms, de l'Ouest à l'Est, et par la position des grands Centres tous situés à la périphérie. Le domaine propre aux Sociétés brestoises paraît donc difficilement atteignable d'autant plus que ces Sociétés bénéficient de la présence d'un bon port de commerce permettant un approvisionnement facile et économique des dépôts en vins, épicerie, agrumes, et qu'une main-d'œuvre ouvrière nombreuse, favorable au principe coopératif, réside dans la région. Inversement, toute progression de leur influence vers l'Est semble fort improbable, de même que vers le Sud-Est où des Sociétés solides sont déjà établies. Il reste que le nombre des succursales de Brest peut, à l'intérieur de ces limites, augmenter, et de fait augmente progressivement, cependant que le Commerce de gros effectué par maisons de type traditionnel paraît menacé.



Des Sociétés capitalistes installées à Brest, « *l'Economie Bretonne* » compte le plus grand nombre de succursales en exploitation : 198 fixes en 1956, plus une trentaine de camionnettes, sortes de magasins ambulants rattachés chacun à une succursale fixe et desservant les hameaux et habitations isolés. Sa zone d'action couvre ainsi l'aire la plus étendue puisque « *l'Eco* » est représentée à Saint-Brieuc, Loudéac et Vannes. Fondée en 1912 par un groupe financier de la région de Troyes, cette Maison a rapidement progressé et occupe maintenant une place importante dans le commerce de détail de la Basse-Bretagne. La productivité de l'entreprise s'améliore d'ailleurs régulièrement : c'est ainsi que l'entrepôt, très abîmé durant la dernière guerre, a été reconstitué ; les méthodes de travail y ont été normalisées et peu à peu se poursuit la réinstallation rationnelle des magasins de vente selon des normes ultra-modernes. La gamme des produits livrés chaque semaine par les camions du siège aux succursales les plus lointaines comporte maintenant, outre l'alimentation générale solide et liquide, la quincaillerie, la bonneterie, la mercerie, les articles de ménage, des jouets, etc...

Le même service est assuré par l'entrepôt brestois des « *Docks de l'Ouest* » de qui dépendent environ 130 à 140 succursales dispersées dans le Finistère et les Côtes-du-Nord. Il ne s'agit pas d'avantage d'une maison spécifiquement brestoise ; c'est un entrepôt installé à Brest par une société-mère de Nantes. Depuis le début du siècle, les « *Docks* » de Nantes qui rayonnent sur 10 départements, ont en effet étendu leur activité au Finistère et aux Côtes-du-Nord, et c'est la filiale de Brest qui a été chargée d'assurer le relai de la maison dans ces deux zones.

En définitive, seule la Société de « *l'Union des Docks* » est le fruit d'initiatives et de capitaux brestoises. Forte de 125 succursales, aussi récente que les deux autres, cette Maison a développé son action surtout sur la Côte Nord du Conquet à Lannion, le long de l'Aulne, sur la Côte Sud de Cornouaille et à la limite du Morbihan.



Ces Sociétés capitalistes sont actuellement l'objet d'une concurrence sérieuse de la part des *Sociétés Coopératives de Consommation* qui se sont formées dans le Finistère au cours des 50 dernières années, pour répondre aux besoins des masses ouvrières, nombreuses dans le département. Les principes sur lesquels reposent ces Sociétés en matière d'organisation statutaire, la modicité des participations familiales qu'elles demandent à leurs sociétaires leur valent un nombre de plus en plus considérable d'adhérents, dans une aire d'étendue croissante. (Voir la carte et le tableau II.)

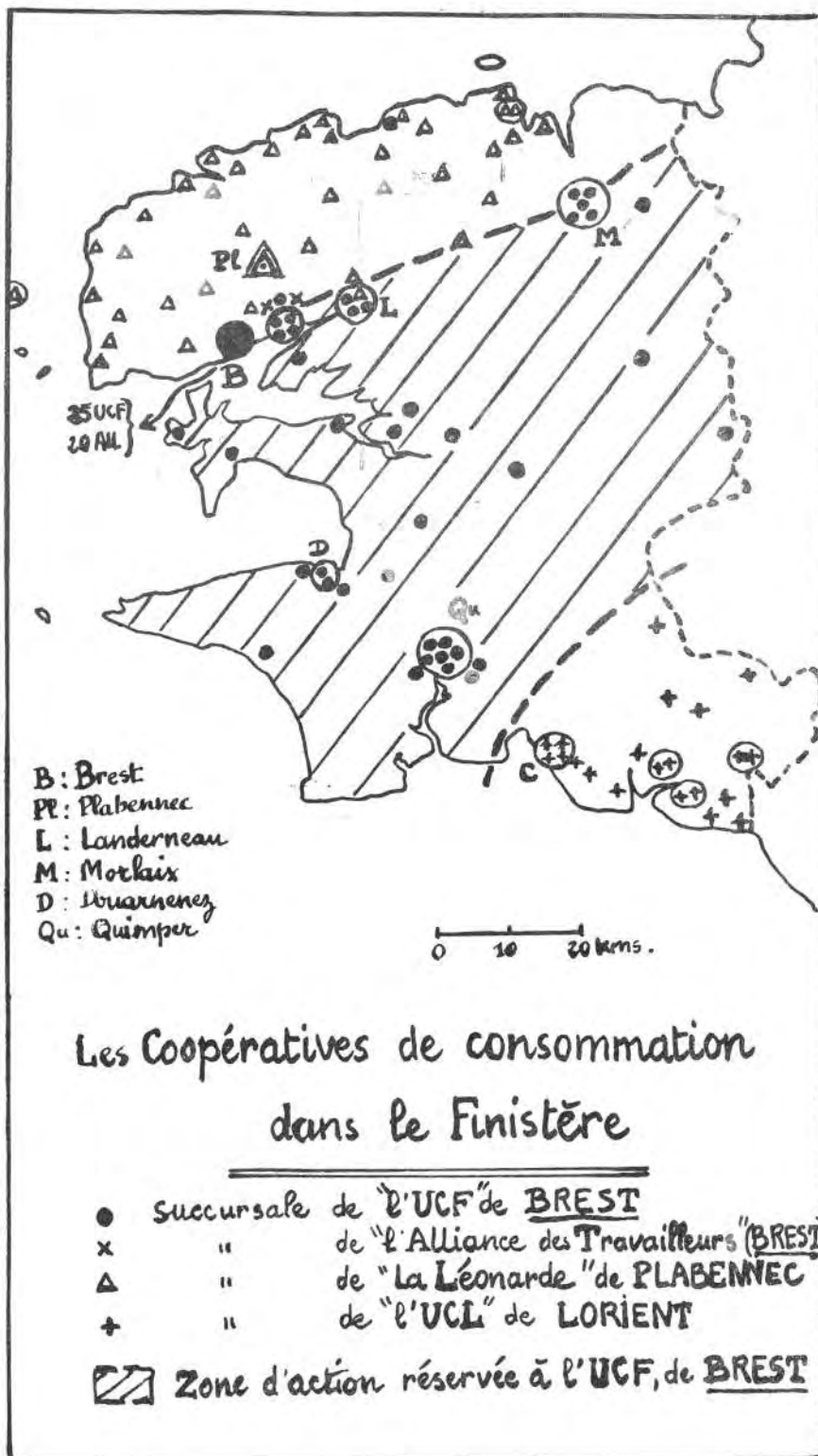


Tableau II

COOPÉRATIVES DU FINISTÈRE	Nombre de Succursales 1956	Nombre de Sociétaires en 1956	CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ en 1955-1956
— « U.C.F. » de Brest	63	35.188	1.491.335.000 fr.
— « Alliance des Travailleurs » de Brest	24	10.138	204.000.000 fr.
Total pour Brest	87	45.326	1.695.335.000 fr.
— « La Léonarde » de Plabennec	42	12.497	531.000.000 fr.
— « U.C.L. » Lorient (Succursales finistériennes)	21	8.183	487.380.000 fr.
Total pour le Finistère	150	65.996	2.713.715.000 fr.

Comme on le voit, Brest occupe encore une place prépondérante dans ce département où l'idéal de coopération a fortement pénétré : ses entrepôts approvisionnent 87 magasins coopératifs sur les 150 que compte le département, soit 58 % ; ils desservent ainsi plus de 45.000 familles sociétaires en articles divers d'alimentation et de ménage, soit 69 % du nombre des sociétaires finistériens, pour un chiffre d'affaires représentant 62 % de la valeur des ventes « Coop » dans le département.

Des 2 Coopératives de Consommation brestoises, « l'Alliance des Travailleurs » est la Société la moins importante. Elle groupe cependant 24 succursales de vente et environ 10.000 familles adhérentes, mais son rayon d'action ne dépasse pas l'agglomération brestoise et deux ou trois communes limitrophes à l'Est. Elle doit d'ailleurs perdre bientôt sa personnalité puisque sa fusion avec « la Léonarde », Coopérative installée à Plabennec, est en cours de réalisation (Brest conservant malgré tout son rôle d'entrepôt).

L'autre Société brestoise, « l'Union des Coopérateurs du Finistère », est, elle, une entreprise puissante classée 16^e parmi les grandes Coopératives de consommation « milliardaires » de France en 1955. Née en 1930 seulement de la fusion de 2 petites Coopératives locales (l'une de Kerpou, l'autre de Brest), elle compte maintenant 63 succursales actives (64 au début de 1957) : un tiers à Brest et les 40 autres dispersées dans les bourgades et petites villes du Finistère Central et Sud, depuis la ligne Gouesnou-Landerneau-Morlaix au Nord, jusqu'à Carhaix à l'Est et la ligne Concarneau-Scaër au Sud. Sa prospérité lui a permis en 1947, d'absorber une petite Société coopérative de Quimper, « la Fraternelle », forte de 10 succursales ; elle lui permet actuellement de soutenir les efforts de « l'Union Coopérative briochine » de Saint-Brieuc. A elle seule, elle groupe ainsi en 1956, un sixième des magasins coopératifs de tout l'Ouest, avec 35.000 familles adhérentes et un chiffre d'affaires d'1 milliard et demi. Cette vitalité lui a d'ailleurs valu d'être considérée par la « Fédération régionale des Coopératives de consommation » comme pivot du développement coopératif. Il lui est cependant interdit, par les statuts fédéraux, de s'étendre vers le Léon occidental où rayonne déjà la « Léonarde » de Plabennec, ce qui la prive d'un champ d'action pourtant proche et bien peuplé ; de même, le Sud-Est du Finistère est attribué à « l'Union Coopérative lorientaise » mieux placée. Actuellement, « l'U.N.C.F. » peut donc se développer dans les limites définies plus haut ; plusieurs installations de succursales sont ainsi envisagées dans un avenir prochain.

**

Certes, on peut objecter que l'activité de ces grandes Sociétés ne profite pas toujours (directement) au négoce brestois proprement dit puisque plusieurs d'entre elles tirent leur force de capitaux étrangers à la



Cliché U. C. F.

« L'Union des Coopérateurs » fait un gros effort de propagande près du public finistérien : un camion de l' « U.C.F. » s'apprête à quitter l'entrepôt central de Brest pour une tournée de livraison et de publicité.

citée. Néanmoins, elles occupent un important personnel d'origine brestoise et entretiennent une intense activité de camionnage sur les routes de Basse-Bretagne. Elles distribuent surtout des quantités massives de produits fabriqués à Brest ou importés par le Port : que l'on songe, par exemple, qu'annuellement la seule « U.C.F. » déaille par ses 63 succursales plus de 55.000 hectolitres de vins importés, environ 8.000 hectolitres de bière et limonade provenant de la brasserie de Kérinou-Brest ! De même, grâce à elles, la Ville est devenue un entrepôt régional et un centre de distribution de grande importance en matière d'épicerie et d'articles spécialisés.

La Fonction commerciale de Brest dans la Vie économique bretonne se perfectionne donc de plus en plus. Brest n'y est plus cette ville isolée d'il y a seulement deux siècles, simple citadelle militaire sans contact véritable avec la région. En dépit d'une situation géographique défavorable qui ne lui permet que le contrôle d'une zone restreinte, elle a déjà conquis de solides positions régionales qui l'apparentent de plus en plus aux autres grands centres économiques bretons.

VOUS AIMEZ LES HISTOIRES DE BÊTES !

*Alors, lisez et faites lire à vos enfants
les plus passionnantes dans la collection*

" HOMMES & BÊTES "

11 TITRES PARUS - L'exemplaire broché 550 fr., relié 695 fr.

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES — Editions HATIER-BOIVIN